



Le journal du PIPS n°2

Octobre 2005

Pour une insertion sociale et professionnelle choisie et réussie du jeune adulte déficient intellectuel



L'éditorial du Président

Recueillir la parole de l'usager : véritable challenge de notre société dans lequel les personnes déficientes intellectuelles doivent prendre leur part. Avec le PIPS, l'ARIST comme d'autres, a ouvert cet espace de dialogue tant attendu. Et les collectivités ou les associations ne s'y sont pas trompées : chacune a ouvert le chantier d'élaboration d'un schéma, une table ronde, des groupes de parole ... L'étude PIPS apporte un éclairage nouveau en valorisant la parole des usagers. Nos adultes et leurs familles attendent de ces réflexions, l'identification de pistes de progrès de l'offre actuelle et de solutions innovantes. C'est également l'ambition du PIPS pour les prochaines semaines.

Franck LICHA

Retrouvez l'actualité du PIPS sur <http://www.arist.free.fr>

Le PIPS 2 : de nouvelles perspectives, les prochaines étapes

Les enjeux de la deuxième étape : Depuis maintenant 12 mois, l'ARIST s'est mobilisée autour du PIPS. L'étude menée par les membres de l'ARIST au sein des établissements isérois a permis de répondre à différents objectifs :

- donner la parole aux usagers, à leurs familles,
- comprendre et connaître le paysage Isérois de l'insertion à l'âge adulte,
- identifier les besoins et attentes en matière d'insertion sociale et professionnelle des personnes déficientes intellectuelles en Isère.

Il convient maintenant d'identifier les besoins que nous considérons comme prioritaires au sein de l'association et

de proposer pour ceux-ci des solutions concrètes. Nous souhaitons le faire en collaboration avec nos partenaires : acteurs de l'insertion sociale et professionnelle, mais aussi avec les personnes déficientes intellectuelles et leurs familles.

Cette nouvelle étape devra bien sûr prendre en compte le contexte juridique local et national avec tout particulièrement le Schéma Départemental de la personne Handicapée, la Loi du 14 février 2005 et ses décrets d'application. L'objectif pour cette étape est clairement affiché : permettre aux décideurs locaux et au Conseil général en particulier, d'intégrer dans leur projet d'organisation pour les années à venir, la parole et les attentes de l'usager.

Une nouvelle organisation
Pour mener à bien cette nouvelle étape, certaines modifications sont à noter. Désormais, notre chargée de mission Anna CRUAUD travaillera à mi-temps et sera présente en fin de semaine. Elle sera secondée par Maya PERIER qui sera présente les après-midi pour réaliser les travaux administratifs. Bien sûr, le PIPS c'est toujours une vingtaine de parents et amis de l'ARIST mobilisés au sein du comité de pilotage et de groupes de travail. La dernière nouveauté : depuis la première restitution du 14 juin, des professionnels, des parents, des amis de différentes structures ont accepté de nous rejoindre pour participer à cette réflexion.

Calendrier d'une première saison bien remplie

En septembre 2004, l'ARIST lançait son projet PIPS. Afin de mesurer le chemin parcouru par les bénévoles qui ont travaillé autour du projet, voici quelques temps forts de cette première année.

Septembre, octobre 2004 : le PIPS se construit. Les membres du PIPS de l'ARIST se rencontrent et construisent le projet, ses objectifs, ...

Novembre - décembre : les membres du PIPS se répartissent en différents groupes de travail, construisent l'étude et en particulier ses outils : les grilles d'entretiens.

Décembre, janvier et début février 2005 : nous finalisons la construction de l'étude, la constitution des échantillons, ... La méthode choisie est présentée et critiquée par différentes personnes consultées individuellement et à l'occasion d'une réunion d'un Comité d'experts début février 2005.

Début février : les volontaires sont formés à la méthode d'entretien et l'étude à proprement parler peut démarrer.

De février à mai : chacun s'attelle à la tâche : programmation, passage d'entretiens, retranscription et analyse.

Juin : les résultats sont présentés aux décideurs locaux, puis au grand public lors d'une soirée (photo).



Juillet : les premières préconisations issues de l'enquête sont remises au Conseil général de l'Isère.

Anna CRUAUD

L'étude PIPS en chiffres

- 131** entretiens réalisés
- 500** heures de travail pour conduire les entretiens, les retranscrire, les analyser.
- une vingtaine de bénévoles** répartis dans différents groupes pour mener les entretiens.
- 5 types d'entretiens différents** : auprès des personnes déficientes intel-



lectuelles, de parents et tuteurs, de professionnels, d'entreprises, et découverte de ces structures.

- 4 mois** pour réaliser ces entretiens et les retranscrire.
- 1 mois** pour les analyser, tirer les premières conclusions.

Les premiers résultats du PIPS sont disponibles sur simple demande à pip.arist@free.fr, au 04 76 18 90 10 ou sur le site : <http://www.arist.asso.fr>

L'AFIPaeim, un partenaire associatif incontournable

L'AFIPaeim participe au projet PIPS de façon très active, notamment en ouvrant les portes de ses établissements, mais aussi en lui apportant son soutien et son expertise. Joseph SANCHEZ, vice-président de l'AFIPaeim nous dit pourquoi ils ont décidé de s'impliquer dans cette démarche :



Joseph SANCHEZ

« L'AFIPaeim a décidé d'accompagner le projet PIPS conduit par l'ARIST pour partager son expérience de l'accompagnement des adultes dans les structures mais aussi hors des structures. Cette enquête est menée dans certains établissements de l'association avec l'aide des usagers, des familles et des professionnels. L'AFIPaeim se veut attentive aux propositions d'attentes nouvelles qui peuvent se dégager.

Elle n'a pas attendu la Loi de 2002-2 pour développer l'expression des personnes handicapées dans les conseils d'établissement, aujourd'hui les conseils de la vie sociale.

L'organisation annuelle de tables rondes citoyennes a permis aux usagers d'échanger sur la pratique de leur délégation entre autres, mais aussi sur le quotidien dans leurs établissements. Des groupes d'expression, de paroles permettent d'exprimer les attentes que nous devons prendre en compte. En ce qui concerne le questionnaire proposé par l'ARIST aux établissements, il a permis de constater un intérêt commun, d'où un échange positif qui a pu se faire. Le travail se poursuit avec une parfaite collaboration. »

L'AFIPaeim est la plus importante association iséroise oeuvrant auprès des personnes déficientes intellectuelles (2 700), avec 25 établissements et services sur 105 sites, 2 000 adhérents

L'agenda du PIPS

Conférence-débat
Le point sur les mesures AGEFIPH d'aide à l'insertion professionnelle
 Intervenante : Laurence GARNIER, AGEFIPH
Mardi 11 octobre—17h
 Grange du Château, Eybens



Groupe de travail PIPS partenaires & professionnels
Jeu-di 20 octobre—16h30
 Salle de réunion de l'ARIST



Comité de pilotage du PIPS
Mise en œuvre du PIPS 2
Mercredi 3 novembre
20h30
 Salle de réunion de l'ARIST



Conférence-débat

La Loi sur légalité des chances des personnes handicapées : le point complet suite à la parution des décrets d'application.
Réservation Handicap Info 38
0 811 00 14 07
Mardi 10 janvier 2006—17h
 Grange du Château, Eybens

Vous aussi, vous pouvez participer aux travaux du PIPS

Chacun peut trouver sa place

- Parents
- Institutionnels
- Professionnels
- Associatifs
- Entreprises
- Financeurs

Pour quoi faire ?

- ▶ **A**limentar les réflexions et les propositions dans le cadre du PIPS et/ou du Schéma Départemental de la Personne Handicapée en Isère.
- ▶ **P**articiper aux groupes de travail.
- ▶ **O**uvrir la réflexion aux professionnels du secteur protégé comme des structures de droit commun.
- ▶ **I**dentifier les clés de la réussite des initiatives innovantes.
- ▶ **M**obiliser les entreprises (en commençant par votre employeur, vos fournisseurs ...) et les financeurs potentiels.



Le PIPS est une initiative des adhérents de l'ARIST qui a rassemblé dès son lancement près de 50 familles ou amis en septembre 2004. Ses travaux sont ouverts aux associations intéressées et aux professionnels motivés pour réussir l'insertion sociale et professionnelle des adultes déficients intellectuels en Isère.